

**Province de Québec
Municipalité de Pierreville**

Procès-verbal de la séance SPÉCIALE du conseil municipal de Pierreville, tenue le mercredi 9 novembre 2016 à 18 h 30 à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

SONT PRÉSENTS :

Mesdames les conseillères Denise Descôteaux, Mélanie Provencher, Julie Gagnon ainsi que messieurs les conseillers Jean-Christophe Proulx, Marcel Lavoie et Michel Bélisle sous la présidence de monsieur André Descôteaux, maire, formant le quorum du conseil.

Est également présente madame Lyne Boisvert, *directrice générale*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

EST ABSENTE:

La conseillère Mélanie Provencher est absente de cette séance spéciale.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2016-11-214

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté.

01. Ouverture de la séance;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Dépôt du rapport du maire ;
04. Période de questions ;
05. Levée de l'assemblée.

03. DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE

En vertu des dispositions de l'article 955 du Code municipal, je me dois, en tant que maire, de vous faire rapport de la situation financière de notre municipalité.

ANNÉE FINANCIÈRE 2015 – Rapport financier

La firme *Roy, Desrochers, Lambert s.e.n.c.r.l.*, comptables agréés, qui est située à Drummondville, a complété le 20 juillet 2016 l'audit des livres comptables de notre municipalité pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2015.

Le résultat en est le suivant :

	BUDGET	RÉALISATIONS
REVENUS DE FONCTIONNEMENT	2015	2015
Taxes	2 602 898,00 \$	2 597 976,00 \$
Compensations tenant lieu de taxes	90 383,00 \$	71 449,00 \$
Autres revenus de sources locales	60 392,00 \$	278 065,00 \$
Transferts	88 424,00 \$	91 227,00 \$
TOTAL	2 842 097,00 \$	3 038 717,00 \$
CHARGES		
Administration générale	642 346,00 \$	485 657,00 \$
Sécurité publique	274 696,00 \$	267 965,00 \$
Transport	490 498,00 \$	436 341,00 \$
Hygiène du milieu	763 279,00 \$	622 707,00 \$
Santé et bien-être	14 000,00 \$	30 571,00 \$
Aménagement, urbanisme et développement	128 389,00 \$	81 697,00 \$
Loisirs et culture	363 573,00 \$	255 323,00 \$
Frais de financement	17 921,00 \$	16 943,00 \$
TOTAL	2 694 702,00 \$	2 197 204,00 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	147 395,00 \$	841 513,00 \$
CONCILIATION À DES FINS FISCALES		
Produit de cession	- \$	53 691,00 \$
(Gain) Perte sur cession	- \$	32 847,00 \$
PROPRIÉTÉS DESTINÉES À LA REVENTE		
Coût des propriétés vendues	- \$	9 162,00 \$
FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(120 700,00) \$	(86 986,00) \$
AFFECTATIONS		
Activités d'investissement	(193 000,00) \$	(209 571,00) \$
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	- \$	- \$
Excédent de fonctionnement affecté	165 850,00 \$	147 344,00 \$
Réserves financières et Fonds réservés	- \$	58 410,00 \$
TOTAL	(27 150,00) \$	(3 817,00) \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES	- \$	846 410,00 \$

Soulignons par ailleurs qu'il est d'intérêt public de rappeler que le rapport de l'auditeur pour l'exercice 2015, précisait que « *le rapport financier présente fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la municipalité de Pierreville au 31 décembre 2015, ainsi que les résultats de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus et les usages particuliers de la comptabilité municipale au Québec* ».

ANNÉE FINANCIÈRE 2016

Selon les estimations actuelles, nous prévoyons terminer l'année 2016 avec un surplus d'opérations.

Dès que le rapport financier de nos auditeurs pour l'année 2016 sera déposé, il sera alors disponible pour consultation publique en tout temps au bureau municipal.

Toujours selon l'article 955 du *Code municipal*, la Municipalité doit déposer la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus 25 000 \$. Les contrats sont donc les suivants :

⇒ <i>ULTIMA Assurances</i> :	34 113,50 \$
⇒ <i>FRANÇOIS GAMELIN – Déneigement — Secteur Pierreville</i> : (troisième année d'un contrat de 3 ans) – soumission totale 120 723 \$	35 000,00 \$
⇒ <i>GASTON GAMELIN – Déneigement — Secteurs Notre-Dame/St-Thomas</i> : (troisième année d'un contrat de 3 ans) – soumission totale 224 896 \$	66 000,00 \$
⇒ <i>GDG Environnement — Arrosage contre les mouches noires</i> :	56 987,17 \$
⇒ <i>DANIS CONSTRUCTION inc. — Travaux</i> : <i>Amélioration de la qualité générale de notre réseau routier</i>	100 135,00 \$
⇒ <i>EXCAVATION RENÉ ST-PIERRE – Démolition de l'église St-Thomas</i> :	100 898,46 \$

RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL

En vertu de l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, le présent document doit révéler le traitement accordé aux membres du Conseil. Pour 2016, la rémunération de base accordée au poste de maire est de 14 381 \$ plus une allocation de dépenses de 7 192 \$. La rémunération de base accordée à chaque poste de conseiller, conseillère est de 4 794 \$ plus une allocation de dépenses de 2 398 \$.

RÈGLEMENTS D'EMPRUNTS

SECTEUR PIERREVILLE

Règlement #358 – Aqueduc – rue Maurault – Solde en capital au 31 décembre 2016 de 77 700 \$. – Prendra fin en 2021.

Règlement #A-002-2001 – Décrétant des travaux de construction d'un réseau de collecte et de traitement des eaux usées dans un secteur de l'ancienne municipalité de Pierreville et autorisant un emprunt pour en acquitter le coût - Règlement sur 15 ans – Le solde en capital du premier emprunt au 31 décembre 2016 est de 164 101 \$ - Prendra fin en 2019 et le solde en capital du deuxième emprunt au 31 décembre 2016 est de 56 300 \$ – Prendra fin en 2020.

Règlement #008-2002 – Décrétant des travaux de réhabilitation sur une partie de la rue Georges et décrétant également une dépense et un emprunt n'excédant pas 465 000 \$ remboursable en quinze (15) ans – Solde en capital au 31 décembre 2016 de 35 099 \$. – Prendra fin en 2019.

Règlement #010-2003 et 010-2003/02 – Décrétant des travaux pour l'émissaire marin – Solde en capital au 31 décembre 2016 de 43 900 \$. – Prendra fin en 2017.

SURVOL des RÉALISATIONS et des TRAVAUX TOUJOURS EN COURS

R é a l i s a t i o n s

TRAVAUX D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER :

Afin d'améliorer la qualité générale de notre réseau routier, des travaux ont été effectués sur la rue **Côte Taily, rue Côte de l'Église ainsi qu'une partie de la rue Ally** par l'entreprise DANIS CONSTRUCTION INC. au coût de 100 134,78 \$ (plus taxes). De plus, une aide gouvernementale de 15 000 \$ a été accordée pour ces travaux.

Pour ces travaux, **AUCUN RÈGLEMENT D'EMPRUNT** n'a été contracté.

L'entreprise CLÉMENT FORTIER a effectué le balayage et le nettoyage des rues au coût de 3 383,34 \$ (plus taxes). De plus, du lignage de certaines rues ou routes et stationnements a été effectué par l'entreprise LIGNES MASKA pour la somme de 6 716,24 \$ (plus taxes). Enfin, certains travaux de pavage et d'asphaltage ont été effectués par SMITH ASPHALTE INC. au coût de 13 336,81 \$ (plus taxes).

FAUCHAGE DES BORDURES DES ROUTES :

L'entreprise 9253-4015 QUÉBEC INC. a obtenu le contrat de trois (3) ans du fauchage des bordures de routes pour la somme de 22 818 \$ (plus taxes)

CAMP DE JOUR :

La Municipalité de Saint-François-du-Lac a procédé à l'organisation complète du camp de jour 2016, pour la somme de 8 500 \$.

ZONE COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE :

Rapport environnemental pour la qualité du sol effectué par l'entreprise ENGLOBE pour la somme de 1 800 \$ (plus taxes).

Nous avons effectué l'ajout de deux panneaux dans les parcs pour 921,94 \$ (plus taxes).

Vente de terrain industriel à l'entreprise THIBAUT CAPITAL INC. pour la somme de 75 646,01 \$ (plus taxes) soit, 137 616 pieds carrés à .55 ¢/pied carré.

DOSSIER ÉGLISE SAINT-THOMAS :

Voici les revenus et dépenses concernant ce dossier.

REVENUS : Vente de l'orgue *Casavant* 8 300 \$; vente du terrain 122 200 \$/52 572 pieds carrés ; vente d'objets (pavé, devantures, portes, moulures, rampes, prie-Dieu, escaliers...) pour ± 21 592 \$, et une somme de ± 11 145 \$ pour les bancs.

DÉPENSES : 1 500 \$ pour l'encanteur ; la démolition au coût de 100 898,46 \$ (plus taxes) monument décoratif effectué par l'entreprise MÉTAL PIERREVILLE pour le clocher de l'église au coût de ± 20 000 \$ (plus les taxes).

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE DRUMMOND (SPAD) :

La SPAD, pour un contrat de trois (3) ans, du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018 au coût de 15 413,79 \$ (plus taxes), assurera les services de cueillette d'animaux, de licence, de plainte, un service 24 h (855 472-5700 ainsi que le service au refuge pour la municipalité de Pierreville.

GESTION DES BOUÉES :

La Municipalité de Pierreville est mandataire pour la gestion des bouées soit, l'installation et l'enlèvement des bouées sur la rivière Saint-François. Contrat de trois (3) ans pour la gestion des bouées à EXCAVATION DES ÎLES INC. pour la somme de 27 192,87 \$ (plus taxes) pour les années 2015, 2016 et 2017. Ce montant est divisé (en fonction du décret du gouvernement sur l'estimation faite par l'Institut de la statistique du Québec) entre la Municipalité de Pierreville, la Municipalité de Saint-François-du-Lac et la Communauté d'Odanak.

TONTE DE PELOUSE :

Monsieur Alexandre Précourt obtient le contrat 2016 à 2018 pour l'entretien des pelouses à différents endroits de la municipalité au coût de 19 800 \$.

PANNEAUX DE SIGNALISATION :

À la suite du glissement de terrain survenu sur le rang de l'Île en avril 2016, l'achat de panneaux de signalisation au coût de 2 435,31 \$ (plus taxes) à MARTECH Inc. a permis d'assurer la sécurité des citoyens et pourra en tout temps et peu importe l'événement le faire.

De plus, la réalisation d'une étude géotechnique (capacité portante du sol) a été effectuée par l'entreprise SERVICES EXP INC. au coût de 16 438,36 \$ (plus taxes).

POSTE ALLY :

L'entreprise GLOBAL ÉLECTRO-MÉCANIQUE INC. a effectué une réparation des pompes de la station du poste Ally au coût de 3 752,99 \$ (plus taxes).

Calcul de l'étalonnage de la station du poste Ally afin de détecter des événements anormaux pouvant causer des bris de pompes au coût de 1 527,29 \$ (plus taxes).

Inspection de la station 739,29 \$ (plus taxes) ainsi que le nettoyage de la station au coût de 1 579,47 \$ (plus taxes).

ÉTANGS :

La firme CONSULTATION LANGLOIS GGP a été mandatée pour la mesure de débits et matières en suspension au coût de 1 500 \$ (plus taxes).

La firme AVIZO a été mandatée pour l'étalonnage du débit de l'étang au coût de 1 430,75 \$ (plus taxes) afin que celle-ci puisse étalonner l'appareil de mesure du débit journalier de l'étang et produire un rapport qui sera remis au MDDELCC.

TRAVAUX D'AQUEDUC, D'ÉGOUT ET DE VOIRIE :

RUES ALICE, CHARLAND, LETENDRE ET MARTEL

Pour ces travaux majeurs, c'est l'entreprise EXCAVATION MC B.M. qui a été mandatée au coût de 952 917,59 \$ (plus taxes).

PROJET CANOTS/KAYAKS :

Il faut finaliser le dossier de Canots/Kayaks afin de recevoir le montant final du Pacte rural 2014-2018 soit 70 % au coût du projet de 22 981,38 \$. Ce montant est pour l'achat d'équipements ainsi que la mise en valeur du bord de l'eau.

PROGRAMME DE REVITALISATION :

Trois (3) nouvelles résidences ont été construites sur notre territoire. Ces nouveaux propriétaires recevront un montant de 4 000 \$. Ce programme sera au coût de 12 000 \$ pour l'année 2016.

RÉFECTION DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL, DE LA MAIRIE ET DE LA BIBLIOTHÈQUE

La municipalité de Pierreville a été constituée en 2001 par la fusion du village de Pierreville, de la paroisse de Saint-Thomas-de-Pierreville et de la paroisse de Notre-Dame-de-Pierreville. Ce qui a fait augmenter la population à desservir à près de 2 200 âmes. L'édifice actuel ne répond plus aux besoins en vue d'assurer des services adéquats à notre population ni aux normes qui régissent l'accessibilité dans les édifices publics. L'agrandissement est d'autant plus nécessaire, car les assurances obligent l'administration municipale à entreposer ses archives ailleurs que dans le sous-sol de l'Hôtel de Ville. De plus, pour respecter les normes du Réseau Biblio, nous devons aussi prévoir l'agrandissement de notre bibliothèque. Les services professionnels en architecture sont assurés par M. Éric Champagne au coût de 21 625,57 \$ (plus taxes) comprenant : l'étude d'avant-projet et les esquisses, le dossier préliminaire, le dossier définitif et les services durant la construction.

MESURE INCITATIVE POUR CONSTRUIRE DANS LE PARC INDUSTRIEL – Exemption de taxes

Les municipalités sont agressives dans leurs méthodes pour attirer des investisseurs dans les zones industrielles. La municipalité est consciente que c'est un enjeu majeur au développement et c'est pour cette raison que le conseil a voté en faveur d'une exemption de taxes foncières générales sur une bâtisse neuve ou d'un agrandissement selon l'entrée en vigueur au rôle d'évaluation à la fin des travaux, avec certaines conditions établies.

Dossiers toujours en cours PRÉVISIONS POUR L'ANNÉE 2017

- Réfection de l'édifice municipal, de la mairie et de la bibliothèque
- Pont du rang St-Anne
- Étude – Usine d'assainissement des eaux Notre-Dame
- Étude – Mise aux normes des installations septiques
- Glissement de terrain
- Bornes électriques
- Plan stratégique de communication
- Site Internet
- Panneau à affichage numérique
- Téléphonie IP

De plus, nous poursuivrons l'aménagement du bord de l'eau pour le projet CANOTS/KAYAKS. Ce dossier en est un à long terme et la Municipalité s'était fixée

comme objectif d'investir un certain montant d'argent tous les ans, ceci afin de mettre en valeur le bord de l'eau.

Mot du maire

Chères citoyennes,

Chers citoyens,

Avec l'approche de la fin de notre mandat, l'heure est maintenant au bilan. Les membres du conseil et moi-même sommes fiers du travail que nous avons accompli.

Notre approche consiste à assurer une saine gestion financière de la municipalité et à nous ajuster dans un contexte comprenant son lot de différents imprévus. La rigueur et le respect sont au cœur de notre gestion quotidienne.

Nous avons eu à prendre certaines décisions et à faire des choix déchirants au cours de cette année; nous avons été tenus de mettre nos sentiments de côté pour nous concentrer sur notre rôle d'administrateur, d'administratrice, et ce, toujours dans l'intérêt de notre communauté.

Depuis quelques années, la municipalité se voit confier par les gouvernements la prise en charge de plusieurs responsabilités, mais sans les accompagner des sources de financement nécessaires pour les soutenir. Ce sont des frais que nous devons assumer.

Nous sommes heureux de votre participation à notre vie municipale par votre présence à nos différentes réunions. Elle facilite nos prises de décisions. Nous sommes toujours intéressés à connaître votre opinion concernant les différents dossiers ainsi que votre vision de développement pour notre municipalité. Pierreville, c'est un projet collectif.

Je profite de l'occasion pour remercier mes collègues de travail pour leur aide, et ce, toujours dans une ambiance de plaisir et de respect. De plus, je souhaite beaucoup de succès à Mme Julie Gagnon qui nous quittera le 30 novembre prochain, en raison de son nouvel emploi à la Communauté d'Odanak.

Mes remerciements vont aussi à Mme Lyne Boisvert, notre directrice générale, ainsi qu'aux employé-e-s municipaux pour leur dévouement et leur loyauté. Le soin avec lequel ils accomplissent leurs tâches et l'intérêt qu'ils portent aux demandes de notre population méritent d'être soulignés.

En mon nom personnel et au nom de tous mes collègues du conseil municipal, je profite de l'occasion pour vous offrir un excellent Temps des Fêtes.

André Descôteaux

Maire de la Municipalité de Pierreville

04. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 19 h 50 et se termine à 19 h 50.

05. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2016-11-215

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 19 h 50.

André Descôteaux, maire

Lyne Boisvert, directrice générale